



FICHE DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS POUR UNE PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE ≤ 250 KVA :

$p \leq 36$ KVA 36 KVA $< p \leq 250$ KVA

Autoconsommation

Vente avec surplus

Vente en totalité

DEMANDEUR :

Nom, Prénom :

Ou Raison Sociale *

**s'il s'agit du propriétaire, joindre obligatoirement le KBIS*

Adresse :

Commune :

Code Postal :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

Adresse e-mail :

Nom de l'interlocuteur :

Signature du demandeur :

Le demandeur agit : pour son propre compte

en tant que mandataire du propriétaire de l'installation désignée ci-dessous

PROPRIETAIRE DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION (signataire du contrat de raccordement)

Nom – Prénom ou Raison sociale :

**s'il s'agit d'une société joindre obligatoirement le KBIS*

Adresse :

Code postal – ville :

Téléphone :

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE L'INSTALLATION

Nom :

Adresse précise (lieu-dit ; parcelle ;...)

Code postal – ville :

Date prévisible de mise en service :



CARACTERISTIQUE DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION

Description des panneaux photovoltaïques à installer :

Surface prévue (m²) :

Puissance de production (W crête) :

Conformément au décret du 23 avril 2008, la puissance maximum « Pmax » de raccordement sur un réseau de distribution basse tension (BT) est limitée à 250 KVA. Aucune dérogation n'est accordée par la loi. En conséquence, toute augmentation de puissance du site qui ferait dépasser le seuil de 250 KVA imposera la création d'un poste client HTA/BT, avec un raccordement sur le réseau de distribution HTA.

Description des onduleurs à installer :

Marque :

Type :

Puissance (W) :

Monophasé :

Triphasé :

Nombre :

Si plusieurs onduleurs, schéma électrique de leur raccordement faisant apparaître toutes les phases du branchement.

Pour ce site, le demandeur souhaite également un raccordement consommateur :

OUI

NON

Information sur l'Autorisation d'Urbanisme :

Date de l'obtention de l'Autorisation d'Urbanisme :

Numéro de l'Autorisation d'Urbanisme :

Joindre **OBLIGATOIREMENT** la copie du permis de construire ou la copie d'un certificat de non opposition.

Par dérogation, pour les installations de moins de 6 KVA, le récépissé de dépôt de déclaration de travaux est accepté, mais, lors de la signature du CRAE, le producteur certifiera sur l'honneur la conformité de son installation avec les règles d'urbanisme.

Emission harmonique des onduleurs (onduleurs de plus de 16A par phase)

Joindre une fiche fournie par le constructeur précisant les émissions harmoniques en courant, rang par rang, jusqu'au rang 40 (cf. rapport technique CEI 61000-3-4).

Les émissions sont à donner en pourcentage du courant nominal de l'onduleur.

Protection de découplage

La protection de découplage est obligatoire, en application du chapitre VII de l'arrêté du 21 juillet 1997. Elle peut être intégrée à l'onduleur (si la puissance inférieure à 5 KVA avec un raccordement monophasé) ou indépendante de ce dernier.

Dans ce cas, elle sera de type 2.1 si $P \leq 10$ KW ou de type 2.2 si $P > 10$ KW étant la puissance de l'installation.

Protection de découplage incorporée à l'onduleur (joindre le procès-verbal d'essai délivré par un laboratoire d'essai agréé mentionnant sa conformité à la norme DIN VDE 0126 ou DIN VDE 0126-1-1).

Protection non intégrée à l'onduleur

Protection de découplage de type B1 &

Protection de découplage de type B2 &

Fournir la liste complète des matériels envisagés (relais + appareil de coupure) pour réaliser la protection de découplage.

Existence d'un stockage d'énergie

L'installation est-elle équipée d'un dispositif de stockage de l'énergie par batteries ?

Oui (préciser dans ce cas le nombre de batteries et les capacités de stockage)

Nombre de batteries :

Capacité totale de stockage : KWH

Schéma de l'installation

A fournir obligatoirement pour toutes les installations utilisant plusieurs onduleurs et/ou pour les installations équipées de batterie de stockage.

Référence du contrat de fourniture

Puissance souscrite : KVA

N° de contrat :

Type de raccordement au réseau de distribution

Monophasé

Triphasé

Date :

Signature :

Nom + Prénom du signataire :

Producteur

Mandataire

BORDEREAU D'ENVOI DES PIÈCES JOINTES

(à joindre obligatoirement avec la fiche de collecte)

A cocher :

- la fiche de collecte qui figure dans ce document.
- le certificat de conformité des onduleurs à la norme DIN VDE0126 en vigueur.
- la copie de la notification de l'autorisation d'urbanisme :
 - Décision accordant le permis de construire.
 - Pour les installations soumises à déclaration préalable certificat de non opposition au projet délivré (CNO) par la commune à l'issue du délai d'instruction.
 - Par dérogation, l'ELD acceptera, pour les installations de puissance ≤ 6 KVA le récépissé de dépôt de la déclaration préalable.
- un plan cadastral (disponible sur le site : www.cadastre.gouv.fr)
- la demande complète de contrat d'achat figurant en **annexe 1**.
- le schéma unifilaire pour les installations > 36 KVA.

Si le dossier le justifie :

- si la production photovoltaïque est exploitée par une société, joindre **obligatoirement** son certificat d'immatriculation au registre du commerce (KBIS).
- si la gestion totale ou partielle du dossier a été confiée à un tiers, joindre **obligatoirement** l'attestation de mandat (**annexe 2**) ou l'autorisation de communication d'informations (**annexe 3**).
- si un raccordement consommateur est prévu sur le site de production, joindre obligatoirement la demande complète de raccordement consommateur.

Les règles applicables à l'installation dont la puissance de raccordement est prédominante (installation de production ou de consommation la plus puissance) seront prise en compte pour déterminer à qui imputer les frais d'extension, notamment au producteur ou à la collectivité en charge de l'urbanisme.

Date :	Signature :	Nom + Prénom du signataire :
		<input type="checkbox"/> Producteur <input type="checkbox"/> Mandataire

Dossier à envoyer complet en recommandé avec AR à l'adresse suivante :

REGIE COMMUNALE D'ELECTRICITE

ENERGIES & SERVICES

1 rue de Gasseville

57255 STE MARIE AUX CHENES

☎ 03.87.61.90.32

contact@rce-stemarie.fr

Les dossiers incomplets ne pourront en aucun cas être traités par l'ELD.



Demande de Contrat d'Achat pour une installation photovoltaïque d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 250 kWc

A joindre obligatoirement à la Demande de raccordement dans le cadre de l'obligation d'achat.

Nom ou raison sociale du producteur*

Vous êtes* :

Particulier (M, Mme, Melle)

Société⁴⁸
(SIREN (Société) *

Collectivité locale ou service de l'État

Le cas échéant, représenté par⁴⁹, dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse

N° et nom de la voie : *

Code postal : * Commune : *

Téléphone : * Mél. : *

Conformément aux dispositions de l'arrêté tarifaire du 09 mai 2017, fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations utilisant l'énergie radiative du soleil, je demande à bénéficier d'un Contrat d'Achat pour l'installation décrite ci-après et vendre à la Régie d'Electricité.

- la totalité de ma production d'électricité dans le cadre de l'obligation d'achat d'électricité,
- le surplus de ma production après propre consommation.

Description de l'installation de production

Dans le cadre du futur Contrat d'Achat, mon installation de production photovoltaïque *

- respecte les seuls critères généraux d'implantation (installation non intégrée au bâti),
- respecte les critères généraux d'implantation et d'intégration au bâti (installation intégrée au bâti).

Description technique de l'installation de production

Nom de l'installation⁵⁰ : *

Adresse complète de l'installation : *

SIRET * (obligatoire dans le cas d'une société – format à 14 chiffres) :

Nombre de panneaux photovoltaïques **intégrés au bâti** : *

Puissance crête installée **intégrée au bâti (a)** : * kWc

Nombre de panneaux photovoltaïques **non intégrés au bâti** : *

Puissance crête installée **non intégrée au bâti (b)** : * kWc

Total P de l'ensemble des puissances crêtes installées (a+b) : * kWc

Productivité moyenne annuelle estimée⁵¹ : * kWh

Estimation de l'énergie moyenne annuelle fournie par le producteur à l'acheteur⁵² : * kWh

Le cas échéant, estimation d'autoconsommation moyenne annuelle par le producteur⁵³ : * kWh

T.V.A.

Dans le cadre du futur contrat d'achat, j'agirai (choisir 1 option parmi les 3) :

- (*) en tant que particulier et dans le cadre de la gestion de mon patrimoine privé : j'établirai mes factures en y apportant la mention suivante « TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts »
- (*) dans le cadre de mon activité professionnelle : j'établirai mes factures en y apportant la mention suivante « TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts » car je bénéficie de la franchise en base de la TVA
- (*) dans le cadre de mon activité professionnelle : j'établirai mes factures avec le taux légal de TVA en vigueur (20%)

Fait à

Signature du Producteur

Le

Mandatement (optionnel – si l'option est retenue, les 2 signatures sont obligatoires)

Je soussigné(e)

Confie à

Qui accepte le soin d'accomplir les opérations suivantes en mon nom et pour mon compte :

- (*) effectuer la demande de contrat d'achat ci-dessus auprès de l'ELD
- (*) élaborer avec l'ELD le contrat d'achat qui me sera présenté pour signature

Fait à

Le

Signature du Producteur

Signature du Mandaté

ANNEXE 2 : Mandat spécial de représentation d'un site de production photovoltaïque, pour le raccordement au réseau public de distribution d'électricité

Entre les soussignés :

M. ou Mme (nom et prénom) :

Domicilié(e) à l'adresse suivante :

Code postal :

Commune :

OU

La société (dénomination et forme sociale) :

Adresse :

Représentée par M. ou Mme :

Titre / fonction :

, dûment habilité(e) à cet effet.

Ci-après désignée par « Le Mandant » d'une part,

Et

La société (dénomination et forme sociale) :

Adresse :

Représentée par M. ou Mme :

Titre / fonction :

, dûment habilité(e) à cet effet.

Ci-après désignée par « Le Mandataire » d'autre part,

Le Mandant et le Mandataire peuvent être désignés individuellement par les termes « Partie » ou collectivement par le terme « Parties ».

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Par le présent mandat spécial, le Mandant donne pouvoir au Mandataire, et a lui seul, d'effectuer, en son nom et pour son compte, les démarches nécessaires auprès de l'ELD, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, sur la commune concernée par cette opération, pour le raccordement du site dont il est le maître d'ouvrage et dont la désignation et la localisation géographique suivent.



Dans le cadre de ce mandat, le Mandant donne pouvoir au Mandataire, pour chaque site à raccorder, de :

- Signer en son nom et pour son compte la Proposition Technique et Financière (PTF) de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du Mandant.
- Procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.

En considération du présent mandat spéciale, le Mandataire pourra notamment demander auprès des services compétents de l'ELD, la communication de toute information confidentielle concernant la Mandant, au sens du décret n°2001-630 du 16 juillet 2001 modifié, relatif à la confidentialité des informations détenues par les gestionnaires de réseaux publics de transport ou de distribution d'électricité.

Les informations communiquées ne peuvent concerner que les seules informations utiles à l'étude et à la réalisation du raccordement du site dont le mandant est Maître d'ouvrage et dont l'identification et la description figurent au présent mandat, à l'exclusion de toute autre utilisation.

Désignation du site dont le raccordement au réseau public de distribution est à réaliser :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Nature et durée du mandat :

Le présent mandat spécial est donné pour le site ci-dessus mentionné. Il prend effet à la date de sa signature. Il prend fin lors de la mise à disposition par l'ELD des ouvrages de raccordement de ce site.

Fait en deux exemplaires originaux, dont un est remis à chacune des Parties, qui reconnaît en avoir reçu communication.

Le Mandat (Nom, Prénom)
(Lieu, date et cachet éventuel)

Le Mandataire (Nom)
(Lieu, date et cachet)

ANNEXE 3 : Mandat d'autorisation de communication d'informations confidentielles pour le raccordement d'une installation photovoltaïque au réseau public de distribution d'électricité

Par le présent courrier, je soussigné(e),

M. ou Mme (nom et prénom) :

Domicilié à l'adresse suivante :

Code postal :

Commune :

OU

La société (dénomination et forme sociale) :

Adresse :

Représentée par M. ou Mme :

Titre / fonction : _____, dûment habilité(e) à cet effet.

Autorise,

La société (dénomination et forme sociale) :

Adresse :

Représentée par M. ou Mme :

Titre / fonction : _____, dûment habilité(e) à cet effet.

A effectuer, en mon nom et pour le compte, les démarches suivantes :

transmettre ma demande de raccordement du site, dont la désignation figure ci-après, à l'ELD gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité concerné.

et mettre à disposition de l'ELD, des informations relatives à l'avancement de ladite demande.

En considération de la présente autorisation, le Mandataire pourra notamment demander auprès des services compétents de l'ELD, la communication de toute information confidentielle concernant le Mandant, au sens du décret n°2001-630 du 16 juillet 2001 modifié, relatif à la confidentialité des informations détenues par les gestionnaires de réseaux publics de transport ou de distribution d'électricité.



Les informations communiquées ne peuvent concerner que les seules informations utiles à l'étude et à la réalisation du raccordement du site dont le mandant est Maître d'ouvrage et dont l'identification et la description figurent au présent mandat, à l'exclusion d toute autre utilisation.

Désignation du site dont le raccordement au réseau public de distribution est à réaliser :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Nature et durée du mandat :

Le présent mandat d'autorisation est donné pour le site ci-dessus mentionné. Il prend effet à la date de sa signature. Il prend fin lors de la mise à disposition par l'ELD des ouvrages de raccordement de ce site.

Fait en deux exemplaires originaux, dont un est remis à chacune des Parties, qui reconnaît en avoir reçu communication.

Le Mandat (Nom, Prénom)
(Lieu, date et cachet éventuel)

Le Mandataire (Nom)
(Lieu, date et cachet)



ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'INSTALLATEUR DU SYSTEME PHOTOVOLTAÏQUE

Je soussigné :

Demeurant au/dont le siège social est :

Atteste sur l'honneur, en ma qualité d'installateur du système photovoltaïque objet du présent contrat d'achat que :

l'intégration au bâti ou l'intégration simplifiée au bâti a été réalisée dans le respect des règles d'éligibilité mentionnées dans l'arrêté du 4 mars 2011 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations utilisant l'énergie radiative du soleil telles que visées au 3° de l'article 2 du décret n°2000-1196 du 6 décembre 2000 modifié ;

les ouvrages exécutés pour incorporer l'installation photovoltaïque dans le bâtiment ont été conçus et réalisés de manière à satisfaire l'ensemble des exigences auxquelles ils sont soumis, notamment les règles de conception et de réalisation visées par les normes NF DTU, des règles professionnelles ou des évaluations techniques (avis technique, dossier technique d'application, agrément technique européen, appréciation technique expérimentale, Pass'innovation, enquête de technique nouvelle) ou toutes autres équivalentes d'autres pays membres de l'Espace économique européen.

Pour valoir ce que de droit.

Le

A

Signature